

Raison d'être :

La *Revue d'études en action publique* (RÉAP) a été créée dans la foulée des *Colloques d'études en action publique* (CÉAP), avec l'objectif principal d'offrir une plateforme privilégiée à la relève en administration publique francophone en Amérique du Nord. La *Revue d'études en action publique* (RÉAP) invite tous les auteur.e.s à soumettre des manuscrits traitant d'un large éventail de questions d'intérêts pour l'action publique.

Règles générales :

La RÉAP s'intéresse tout particulièrement à des articles ouverts sur l'avenir, qui présentent des idées ou des concepts originaux, de nouvelles approches, interprétations et/ou solutions aux problèmes d'action publique. Les articles sont reçus sur une base ouverte mais ils sont révisés à l'hiver et au printemps en vue de leur publication à l'automne de la même année.

- Les auteurs doivent soumettre leurs manuscrits à la RÉAP et ce à titre gracieux;
- Les manuscrits doivent être originaux et ne pas avoir été publiés préalablement;
- La rédaction doit être claire et concise, sans notes infrapaginales et en français*;
- Un texte soumis à la RÉAP sera évalué par les membres du comité académique, qui décideront de sa publication, ou non, soit tel quel ou avec des modifications;
- Et le texte approuvé sera par la suite revu et corrigé par le service de l'édition, et soumis aux normes de présentation de la RÉAP pour sa publication dans celle-ci.

* Exceptionnellement, certains articles en anglais pourraient être considérés par la RÉAP.

Soumission de manuscrits :

- Les manuscrits et les articles de fond devraient compter entre 3000 à 6000 mots, notes comprises. La RÉAP accepte les textes plus courts, d'opinion entre autres, suscitant un débat sur des questions pertinentes, comme les lettres à la rédaction;
- Le style de rédaction des manuscrits doit répondre aux normes qui s'appliquent académiquement aux travaux universitaires. L'orthographe doit avoir été vérifiée à l'aide du Petit Robert. Les notes doivent se trouver à la fin du document plutôt qu'en bas de page. L'ajout de notes multiples pour une même référence est une source de confusion pour le lecteur; ce procédé est donc tout à fait inacceptable;

- Les manuscrits qui comportent des graphiques, tableaux, figures, diagrammes ou cartes doivent parvenir séparément. Les formats acceptés sont notamment Word (.docx ou .doc), PowerPoint (.pptx ou .ppt), Excel (.slx ou .xlsx), et les formats standards d'images (.bmp, .jpg ou .jpeg et .png) ou tout autre format compatible;
- Toutes photos qui illustrent l'article doivent être fournies en haute résolution au minimum de 300ppp, en format d'image (.jpg ou .jpeg, .png ou .tiff) aux fins de qualité, et doivent être accompagnées d'une légende et de la source de la photo;
- Le format de l'Association Américaine de Psychologie est à suivre, www.apa.org;
- Les références cités seulement doivent être listées en ordre à la fin du manuscrit;
- Les manuscrits doivent être accompagnés d'une note biographique de 50 mots; et
- Tous les manuscrits doivent être rédigés à l'aide du logiciel Microsoft Word®, et être soumis par courriel et ce directement à l'adresse suivante: eric.dion@enap.ca

Évaluation et édition :

Tous les manuscrits soumis à la RÉAP seront évalués en fonction de leur originalité, de la solidité de l'argumentation, de la pertinence du sujet ainsi que de la qualité de rédaction. Le rédacteur en chef se réserve le droit de corriger les fautes de style et de grammaire, mais aucun changement au fond d'un article ne sera effectué sans consulter l'auteur.e. Pour en savoir davantage ou pour toute question, écrivez à: stefanie.lefebvre@enap.ca

Comité académique

Naïma Bentayeb, PhD

Eric Dion, PhD

Marie-Thérèse Dugas, PhD

Lara Maillet, PhD

Rémy Trudel, PhD

Édition :

Stéphanie Lefebvre

**REVUE
D'ÉTUDES EN
ACTION
PUBLIQUE**

